PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 26 mars 2025 à 20 heures

Sous la Présidence de M. **BIOULAC** Yves, Maire

Présents : Mme **AUGADE** Corinne, M. **VOLPELIER** Nicolas, M. **CANTAGREL** Michel, Mme **CAZES** Françoise, M. **AFFRE** Gérard, M. **VASSEUR** Marc, Mme **FROMENT** Martine et M. **DALLO** Alexandre

Excusée : et Mme **ROZIERES** Magalie.

Absente : Mme **VILLARET** Marianne

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu de la dernière réunion
- Approbation des comptes financiers uniques pour la commune, lotissement Lauradou 1, 2 et CCAS.
- Délibération pour l'affectation des résultats 2024.
- Approbation des Budgets Primitifs pour la commune, lotissement Lauradou 1, 2 et le CCAS.
- Délibération pour le vote des taux 2024
- Délibération pour l'achat d'un garage cadastré AD 182.
- Délibération fixant les redevances assainissement (primes fixes et variables).
- Délibération de demande de subvention pour le financement du projet de réhabilitation d'un habitat en état de quasi-ruine rue du Bousquet.
- Délibération de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aveyron pour le financement du projet de réhabilitation d'anciens garages en vue de la création de locaux associatifs.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la désimperméabilisation de la place centrale du village et l'aménagement d'une aire de stationnement perméabilisée à l'entrée du village.
- Questions diverses.

1- Compte rendu de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté par l'ensemble du conseil municipal.

2- Approbation des comptes financiers uniques pour la commune, lotissement Lauradou 1, 2 et CCAS.

Approbation du compte financier unique 2024 du lotissement le Lauradou 1.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
			Report de fonctionnement	55 190.82 €
TOTAL	**0.00 €**		**TOTAL**	**55 190.82 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Solde d'exécution négatif reporté	83 652.82 €			
TOTAL	**83 652.82 €**		**TOTAL**	**0 €**

Résultat Excédent de fonctionnement de 55 190.82 €

Déficit d'investissement de 83 652.82 €

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2024.

Approbation du compte financier unique 2024 du lotissement le Lauradou 2.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Charges financières	4 698.01 €		Op d'ordre entre sections	4 698.01 €
Op d'ordre intérieur de la section	4 698.01 €		Op d'ordre intérieur de la section	4 698.01 €
			total	**9 396.02**
			Excédent de fonctionnement reporté	1 773.16
TOTAL	**9 396.02 €**		**TOTAL**	**11 169.18 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Emprunt	12 449.51 €			
Op d'ordre entre sections	4 698.01 €		Excédent d'investissement reporté	5 480.14 €
TOTAL	**17 147.52 €**		**TOTAL**	**5 480.14 €**

Résultat Excédent de fonctionnement de 1 773.16 €

Déficit d'investissement de 11 667.38 €

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2024.

Approbation du compte financier unique 2024 de la commune.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Charges à caractère général	108 169.42 €		Produits services	59 372.69 €
Charges de personnel	78 975.54 €		Impôts et taxes	149 131.75 €
FNGIR et autres	6 407 €		Dotations et participations	163 178.65 €
Autres charges gestion courante	72 888.05 €		Autres produits de gestion courante	24 074.17 €
			Dépréciations	402.32 €
Charges financières	9 286.94 €		Opération d'ordre entre section	5 025 €
Dotations aux provisions	359.32 €		Atténuations de charges	803.59 €
Opération ordre entre section	15 493 €		Produits financiers	4.65 €
			Total	**401 992.82 €**
			Excédent de fonctionnement reporté	*396 221.97 €*
TOTAL	**291 579.27 €**		**TOTAL**	**798 214.79 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Terrains nus et bâtis	107 537.64 €			
Frais d'étude désimperméabilisation parking et aménagement garages	8 220 €		FCTVA	17 573 €
Installation de Voirie	23 989.91 €		Taxe d'aménagement	1 064.09 €
Eclairage public	10 083.60 €		Subventions d'investissement	195 275.68 €
TIERS LIEU ET BÂTIMENTS	5 230.17 €		Loc vente matériels	5 391.60 €
Toboggan, distributeurs, grilles, panneaux	2 396.72 €		Op d'ordre	33 492 €
Adressage	25 851.08 €		**Total**	**252 796.37**
Emprunts et dettes assimilées	77 501.18 €		*Restes à réaliser*	*84 757*
Opération d'ordre	5 025 €			
Total Exercice 2024	**265 835.3 €**			
Restes à réaliser	*38 497 €*			
Déficit antérieur	*-135 615.6 €*			
TOTAL	**439 947.7 €**		**TOTAL**	**337 553.37 €**

Résultat Excédent de fonctionnement de 506 635.52 €
Déficit d'investissement de 148 654.53 €
Résultat cumulé avec les restes à réaliser
Excédent de fonctionnement de 506 635.52 €
Déficit d'investissement de 102 394.33 €

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2024.

Approbation du compte administratif 2024 du CCAS

Après s'être assuré de la conformité avec le compte de gestion du Receveur.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractères général	1 971.60 €	Produits de gestion courantes (loyers)	7 674 €
Charges financières	1 353.62 €		
Déficit de fonctionnement reporté	3 283.65		
TOTAL	**6 608.87 €**	**TOTAL**	**7 674 €**
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Emprunt	63 212.6 €	Subv d'investissement	7 115.75 €
Immobilisation (Travaux)	1 897.42 €	Excédent reporté	52 671.37 €
TOTAL	**65 110.02 €**	**TOTAL**	**59 787.12 €**
		Restes à réaliser	1 440 €
TOTAL	**65 110.02 €**	**TOTAL**	**61 227.12 €**

Résultat Excédent de fonctionnement de 1 065.13 €
Déficit d'investissement de 5 322.9 €
Résultat cumulé avec les restes à réaliser
Excédent de fonctionnement de 1 065.13 €
Déficit d'investissement de 3 882.90 €

Les membres du centre communal d'action sociale se réuniront le vendredi 4 avril 2025 afin de voter les comptes de l'exercice 2024.

3- Délibération pour l'affectation des résultats 2024.

Affectation de résultat Lauradou 1

AFFECTATION DU RESULTAT	
BUDGET GENERAL	
Solde d'investissement reporté à nouveau (chapitre 001 au budget N+1)	- 83 652.82 €
Résultat net de fonctionnement	55 190.82 €
Affectation au compte 1068 (émission d'un titre en N+1)	0 €
Report a nouveau de la section de fonctionnement (compte 002 au budget N+1)	55 190.82 €

Vote à l'unanimité

Affectation de résultat Lauradou 2

AFFECTATION DU RESULTAT	
BUDGET GENERAL	
Solde d'investissement reporté à nouveau (chapitre 001 au budget N+1)	- 11 667.38 €
Résultat net de fonctionnement	1 773.16 €
Affectation au compte 1068 (émission d'un titre en N+1)	0 €
Report a nouveau de la section de fonctionnement (compte 002 au budget N+1)	1 773.16 €

Vote à l'unanimité.

Affectation de résultat Commune

AFFECTATION DU RESULTAT	
BUDGET GENERAL	
Solde d'investissement reporté à nouveau (chapitre 001 au budget N+1)	- 148 654.53 €
Résultat net de fonctionnement	506 635.52 €
Affectation au compte 1068 (émission d'un titre en N+1)	102 394.53 €
Report a nouveau de la section de fonctionnement (compte 002 au budget N+1)	404 240.99 €

Vote à l'unanimité.

Affectation de résultat CCAS

AFFECTATION DU RESULTAT	
BUDGET GENERAL	
Solde d'investissement reporté à nouveau (chapitre 001 au budget N+1)	- 5 322.90 €
Résultat net de fonctionnement	1 065.13 €
Affectation au compte 1068 (émission d'un titre en N+1)	1 065.13 €
Report a nouveau de la section de fonctionnement (compte 002 au budget N+1)	0.00 €

Les membres du centre communal d'action sociale se réuniront le vendredi 4 avril 2025 pour délibérer.

4- Approbation des Budgets Primitifs pour la commune, lotissement Lauradou 1, 2 et le CCAS.

Approbation du Budget Primitif 2025 lotissement Lauradou 1.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Autres charges gestion	10 €		Vente parcelles	56 767.24 €
Reversement excédent budget annexes	28 315.24 €		Autres produits gestion courante	10 €
Op d'ordre entre sections	83 652, 82		Résultats reporté excédent	55 190,82 €
TOTAL	**111 978.06 €**		**TOTAL**	**111 968.06 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Charges transférées	10 €		Op d'ordre transfert entre sections travaux	83 652,82 €
Solde d'exécution négatif reporté	83 652,82 €		Avance commune	10 €
TOTAL	**83 662.82 €**		**TOTAL**	**83 662.82 €**

Vote à l'unanimité

Approbation du Budget Primitif 2025 lotissement Lauradou 2.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			*RECETTES*	
Autres charges de gestion courante	10 €		Ventes de terrains aménagés	106 421.76 €
Intérêts d'emprunt	4 140 €		Autres produits gestion courante	3 456.32 €
Opération d'ordre intérieur section	4 140 €		Opération d'ordre entre section : Transferts charges financières	4 140 €
Opération d'ordre entre sections	111 651.24 €		Opération d'ordre entre sections : variations stocks	4 150 €
			Résultats reporté excédent	1 773.16 €
TOTAL	**119 941.24 €**		**TOTAL**	**119 941.24 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			*RECETTES*	
Emprunt	99 983.86 €		Opération d'ordre entre sections	111 651.24 €
Opération d'ordre entre sections	4 150 €		Avance commune	4 150 €
Déficit reporté	11 667.38 €			
TOTAL	**115 801.24 €**		**TOTAL**	**115 801.24 €**

Vote à l'unanimité

Approbation du Budget Primitif commune 2025

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Charges à caractère général	150 408 €		Redevances services à caractère loisir	8 000 €
Charges de personnel	84 200 €		Prestation de services APC	16 020 €
			Surtaxe	20 000 €
Atténuation de produits	6 407 €		Produits activités annexes photovoltaïque	10 000 €
Autres charges gestion courante	79 941.04 €		Concessions cimetières	250 €
Charges financières	30 218 €		Impôts et taxes	42 500 €
Amortissement assai	15 493 €		Fiscalité locale	89 100 €
Virement à la section d'investissement	412 858.95 €		Dotations et participations	140 850 €
			Autres produits de gestion courante	43 040 €
			Remboursement sur rémunération	500 €
			Opération d'ordre	5 025 €
			Report Excédent de fonctionnement	404 240.99 €
TOTAL	**779 525.99 €**		**TOTAL**	**779 525.99 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
RAR	38 497 €		RAR Tiers-lieu Leader	84 757 €
Contruction bâtiments public	10 000 €		FCTVA	12 056 €
Réhabilitation bâtisse et aire de stationnement	478 151 €		Taxe d'aménagement	687 €
Désimperméabilisation place et rénovations garages	592 333 €		Caution	1 500 €
Garage	25 000 €		Etat DETR DSIL Région	259 788 € 67 728 €
Voirie	58 755.95 €		Département	139 304 €
Autres réseaux	110 133 €		Agence de l'eau	109 142 €
Matériels	4 425 €		Emprunt	**710 391 €**
Lauradou Aveyron Habitat	114 409 €		Virement de la section de fonctionnement	**412 858.95 €**
Enquête publique vente	3 000 €		Opération d'ordre	**15 493 €**
Etude photovoltaïque	3 920 €		Excédents de fonctionnement capitalisées	**102 394.53**
Emprunts+ caution	323 796 €			
Opération d'ordre	5 025 €			
Déficit reporté	148 654.53 €			
TOTAL	**1 916 099.48 €**		**TOTAL**	**1 916 099.48 €**

Vote à l'unanimité

Approbation du Budget Primitif 2025 CCAS.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractères général	2 300 €	Revenus terres et immeuble	7 890 €
Entretien bâtiment	500 €	Subvention commune	3 809.77 €
Charges financières	634 €		
Virement section investissement	8 265.77 €		
TOTAL	**11 699, 77 €**	**TOTAL**	**11 699,77 €**
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Frais notaire cour	1 200 €	Affectation	1 065.13 €
Emprunt	4 248 €	Virement de la section fonctionnement	8 265.77 €
Solde d'exécution négatif reporté	5 322.90 €	Restes à réaliser	1 440 €
TOTAL	**10 770.9 €**	**TOTAL**	**10 770.90 €**

Les membres du centre communal d'action sociale se réuniront le vendredi 4 avril 2025 pour voter.

5- Délibération pour le vote des taux 2024.

Monsieur le maire propose au conseil municipal une augmentation des taux pour l'année 2025 de 1 %. Le conseil municipal à l'unanimité vote cette augmentation.

	Tx de référence 2025	Tx votés	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit attendus
Taxe d'habitation	7.58	7.66	194 600	14 906
Taxe foncière (bâti)	29,44	29.73	381 300	113 360
Taxe foncière (non bâti)	37.56	37.93	48 800	18 510
Produits attendus des ressources à taux votés				146 776
Ressources fiscales indépendantes des tx votés en 2025				- 56 152
Produits attendus des ressources à taux votés après effet du coefficient correcteur				90 624

6- Délibération pour l'achat d'un garage cadastré AD 182.

Le conseil municipal décide de négocier le garage à 22 000€ car il est en agence à 23 000 €.
Si cette négociation aboutit, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette vente.

7- Délibération fixant les redevances assainissement (primes fixes et variables).

M. le Maire rappelle au conseil municipal la délibération N°241024-02 qui sollicite le transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté de communes des Causses à l'Aubrac à compter du 1 er avril 2025.

Monsieur le Maire présente les résultats du cabinet conseil concernant les équilibres budgétaires et les évolutions tarifaires ainsi que la condition établie par l'Agence de l'Eau pour l'ouverture aux subventions.

Après discussion et à la demande de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, le conseil municipal décide de revoir les tarifs à compter du 1 er avril 2025 :

La prime fixe passera à 80 € HT
La prime variable sera fixée à 1,1 € HT par m3.

Ces tarifs correspondent au minimum demandé par l'Agence de l'Eau afin que la Communauté de Communes puisse bénéficier des subventions nécessaires à l'entretien ou à l'amélioration des réseaux et des stations pour l'assainissement.

8- Délibération de demande de subvention pour le financement du projet de réhabilitation d'un habitat en état de quasi-ruine rue du Bousquet

Monsieur le Maire expose que le projet de réhabilitation d'un habitat en état de quasi-ruine rue du Bousquet, dont le coût prévisionnel est estimé, au vu des devis établis sur la base d'un avant-projet définitif à 404 641,89 € HT soit 485 570,27 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), mais également, de par ailleurs, d'une aide du Fonds Vert. En outre, ce projet peut bénéficier d'un soutien du Conseil Départemental.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux / HT
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	10 000,00 €	2,47 %
Etat	Fonds Vert	103 328,00 €	25,54 %
Département	Politique habitat	101 160,47 €	25,00 %
Auto-financement			
Fonds propres	Commune	108 270,53 €	26,76 %
Emprunt	CRCA 20 ans 3,70 %	81 882,89 €	20,24 %
Total HT		404 641,89 €	

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'équilibrer le plan de financement sur la base des montants TTC et non HT. Cet investissement étant prévu pour de la location, la commune ne peut pas bénéficier du FCTVA.
Dès lors le montant TTC de l'investissement s'élevant à 485 570,27 €, il conviendra de souscrire un emprunt complémentaire d'un montant de 73 508,38 € afin d'assurer le financement de la TVA, soit, au total un emprunt de 155 391,27 €.
L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Dépôt de permis de construire : ***04 mars 2025***

Date de lancement de l'appel d'offre : ***Avril 2025***

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : ***Juin 2025***
Date prévisionnelle de fin de l'opération : ***Septembre 2026***

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 404 641,89 € HT, soit 485 570,27 € TTC
- approuve le plan de financement exposé

- autorise le Maire à solliciter une subvention de 101 160,47 € auprès du Conseil Départemental de l'Aveyron.

9- Délibération de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aveyron pour le financement du projet de réhabilitation d'anciens garages en vue de la création de locaux associatifs.

Monsieur le Maire expose que le projet de réhabilitation des anciens garages sis sur la place du Pré de la Clastre en vue d'aménager des locaux associatifs, au vu des devis établis sur la base d'un avant-projet définitif, s'élève à 188 655,12 € HT soit 226 386,14 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du projet global de la commune de Saint Saturnin de Lenne.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux / HT
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	47 064,14 €	25 %
FEADER	Dotation PNRGC	30 000 ,00 €	16 %
Département	Aide aux communes	47 064,14 €	25 %
Auto-financement			
Fonds propres	Commune	19 526,84 €	24,01 %
Emprunt	CRCA 20 ans 3,70 %	45 000,00 €	20,24 %
Total HT		188 655,12 €	

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'équilibrer le plan de financement sur la base des montants TTC majorés de la part de TVA non prise en compte par le FCTVA, soit un autofinancement complémentaire 7 454,96 €.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Dépôt de permis de construire : ***Avril 2025***
Date de lancement de l'appel d'offre : ***Mai 2025***
Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : ***Septembre 2025***
Date prévisionnelle de fin de l'opération : ***Septembre 2026***

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 188 655,12 € HT, soit 226 386,14 € TTC
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de 47 064,14 € du Conseil Départemental de l'Aveyron.

10- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la désimperméabilisation de la place centrale du village et l'aménagement d'une aire de stationnement perméabilisée à l'entrée du village.

Monsieur le Maire expose que le projet, dont il a été débattu à diverses reprises, de désimperméabilisation du Pré de la Clastre ainsi que les aménagements connexes consistant en l'implantation d'un parking en bordure du village, côté Est, ainsi qu'en une réhabilitation complète du bâtiment dénommé « les garages » représente un coût prévisionnel qui est estimé, au vu des travaux prévus sur la base d'un avant-projet définitif à 309 473,74 € HT soit 371 368,49 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux / HT
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	30 947,37 €	10,00 %
FEADER	Transition écologique	30 000,00 €	9,69 %
Département	Equipement des communes	62 425,22 €	20,17 %
Agence de l'eau Adour-Garonne	Désimperméabilisation	115 010,40 €	37,16 %
Auto-financement			
Fonds propres	Commune	21 090,75 €	6,82 %
Emprunt	CRCA 20 ans	50 000,00 €	16,16 %
Total HT		**309 473,74 €**	

Monsieur le Maire indique qu'à ces montants, il convient de rajouter la part de TVA qui n'est pas prise en charge par le FCTVA, soit 3,596 % représentant un montant de 11 128,68 € qui seront autofinancés par la commune.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Dépôt de déclaration de travaux : ***Avril 2025***
Date de lancement de l'appel d'offre : ***Avril 2025***
Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : **Fin *Juin 2025***
Date prévisionnelle de fin de l'opération : ***Juin à septembre 2026***

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 309 473,74 € HT, soit 371 368,49 € TTC
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de 62 425,22 € auprès du Conseil Départemental de l'Aveyron.

11- Questions diverses :

Monsieur le Maire donne lecture du montant des indemnités des élus de Saint Saturnin de lenne

Indemnités élus de Saint Saturnin de Lenne 2025				
		Mensuel brut	Annuel brut	Cumul
Yves BIOULAC	COMMUNE	1 048.18	12 578.16	12 578.16
Corinne AUGADE	COMMUNE	406.94	4 883.28	4 883.28
Nicolas VOLPELIER	COMMUNE	81.38	976.56	976.56
Michel CANTRAGEL	COMMUNE SYNDICAT	406.94 191.13	4 883.28 2 293.56	7 176.84
Françoise CAZES	COMMUNE	81.38	976.56	976.56
Marc VASSEUR	COMMUNE	81.38	976.56	976.56
Martine FROMENT	COMMUNE	81.38	976.56	976.56
Magalie ROZIERES	COMMUNE	81.38	976.56	976.56

Monsieur Volpelier a rencontré Monsieur Guitard pour lui proposer d'acheter à la commune l'herbe des parcelles suivantes : AN 30, AN 37, AO 247, AN 29, AO 65 et AL 23 pour une surface de 7Ha 64A 47ca.

Le prix sera établi en fonction du marché.

L'exploitation des terres AC 96, AK 99 et AP 24 reste à la charge de M. Septfonds pour 200 € l'hectare.

Madame Augade propose de ne faire payer aux associations que les 50 € pour les quines et de ne pas facturer les autres manifestations à but lucratif. Le conseil municipal donne son d'accord, une délibération sera prise en ce sens.

Monsieur Cantagrel propose au conseil municipal que la municipalité prenne à sa charge les apéritifs du vendredi soir et samedi soir pour les rencontres des Saint Saturnin. Le conseil donne son accord.

Séance levée à 22 heures